



Colloque International Etienne Tshisekedi

CIET 2022



Colloque international en mémoire et hommage à Etienne Tshisekedi wa Mulumba organisé par l'Université de Kinshasa

Thème :

« Peuple et démocratie - État de droit et gouvernance politique »

[Période : durant la 2^{ème} quinzaine du mois d'octobre - date à fixer]

Appel à communications

I. Argumentaire

Etienne Tshisekedi wa Mulumba est l'une des figures emblématiques de la scène politique congolaise depuis son indépendance jusqu'à ce jour. Il a incarné un personnage dont l'activité militante a influencé et continuera à influencer toujours et encore pour plus longtemps le cours de choses en RDC, notamment à travers ses idées, convictions et perceptions, ainsi que la force d'âme dont il a fait montre tout au long de sa lutte politique.

L'un des premiers docteurs congolais de la faculté de droit de ce qui était alors l'Université Lovanium, Etienne Tshisekedi a assumé de hautes fonctions au sein de l'administration publique et des institutions publiques de l'État, avant d'incarner le sens et le projet d'une opposition politique aux régimes successifs, tantôt autocratiques, tantôt non démocratiques, de la Deuxième et Troisième Républiques, en RDC.

Sa lutte peut être résumée en l'instauration d'un État de droit démocratique en RDC à travers un combat non-violent contre les dérives autoritaires et la barbarie ainsi que le pillage et le détournement des deniers publics qui ont caractérisé les régimes passés, sans en être exempt des représailles et humiliations de tous genres. Son cheval de bataille consistait à replacer le « Peuple »

congolais au centre de la gouvernance politique pour assurer son bien-être social, sa liberté et sa dignité.

Le mérite de sa lutte et le courage qui le caractérisait constituent le prétexte à la base du présent colloque initié en marge du 5^{ème} anniversaire de sa disparition intervenue le 1^{er} février 2017, à Bruxelles.

Le contenu d'une telle activité ne peut que procéder de la problématisation des idées-forces autour du personnage d'Etienne Tshisekedi, en l'occurrence le lien existentiel entre les concepts Peuple–État de droit–Démocratie–Gouvernance politique.

Il va sans dire que l'intérêt de cette démarche est éminemment scientifique et doit s'articuler notamment autour des axes de réflexion très larges, relevant de diverses disciplines scientifiques. En l'occurrence, ce colloque se veut multidisciplinaire et tournera autour des approches d'ordre historique, sociologique, anthropologique, philosophique, juridique, institutionnel et économique, et bien d'autres, lesquelles permettent la mise en exergue de l'héritage intellectuel et moral qu'Etienne Tshisekedi a légué, peut-être à son insu, à la postérité.

Eu égard à ce qui précède, les communications pourront essentiellement s'inscrire dans le cadre des axes ci-après :

- le retraçage du fondement épistémologique ainsi que l'identification du paradigme adéquat à l'effectivité du lien existentiel des concepts au cœur du présent colloque, à savoir, le peuple comme vecteur de l'État de droit démocratique pour la bonne gouvernance des États ;
- la mise en perspective de la situation sociopolitique des États africains en général et de la RDC en particulier, au regard du concept « État de droit démocratique », tel qu'envisagé par Etienne Tshisekedi en tant que paradigme constitutif de la gouvernance dans le contexte contemporain ; sous ce registre, l'intérêt pourrait être également porté sur les défis d'affermissement de la notion d'« États-Nation » au regard des pesanteurs sociopolitiques et anthropologiques contemporaines caractéristiques des États africains en général et la RDC en particulier ;
- l'analyse de l'actualité des États africains caractérisée par des changements anticonstitutionnels de gouvernements ou régimes politiques ; il s'agit de ce point de vue d'examiner les tenants et aboutissants de cette situation et d'en dégager les perspectives pour

une Afrique en paix au regard notamment du choix stratégique opéré par Etienne Tshisekedi consistant à lutter pour la conquête du pouvoir autrement que par le recours aux armes, mais plutôt des moyens et méthodes caractérisés par la non-violence ;

- la promotion ou la mise en évidence des impératifs de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption ainsi que le détournement des deniers publics dans les pays africains sans exclusion des références à la tendance mondiale en la matière ;
- la re-mise en perspective de la fonction et du rôle des partis politiques et mouvements citoyens dans l'assainissement de la scène politique et l'encadrement des masses, en perspective de l'instauration d'une culture politique congolaise ;
- etc.

Un déploiement de manière rétrospective autour du personnage, de l'œuvre et des idées véhiculées à travers la lutte d'Etienne Tshisekedi wa Mulumba ainsi que leur influence dans l'imaginaire collectif ne peut qu'être d'intérêt évident pour ce colloque.

Il ne s'agit pas de procéder à un jugement de valeurs, mais plutôt à celui de faits, en vue d'évaluer rigoureusement et objectivement l'apport de son action politique à l'instauration d'un Etat de droit démocratique en RDC.

Un regard sur l'idée-force « Le Peuple d'abord » qu'il a consacrée en « cri de ralliement » de son action politique illustrerait à la fois la pertinence de sa conception anthropologique de l'entité "Peuple" ainsi que la perception de la gouvernance politique.

Du point de vue de la méthode, les intervenants devront se plonger de manière à la fois prospective et phénoménologique dans l'examen minutieux des faits, anecdotes, fragments, caricatures et points de vue pertinents dans le champ théorique de leur thématique suivant une posture totalement critique.

II. Modalités pratiques

Les propositions de communications sont à soumettre au Comité d'organisation, en version électronique et en format Word (docx ou doc) à travers le formulaire en ligne sur le site internet du colloque (www.colloqueinternationaletiennetshisekedi.com) dans l'onglet Participation

(www.colloqueinternationalietiennetshisekedi.com/index.php/participation), **au plus tard le 10 juin 2022.**

Dans un premier temps, les éventuels intervenants manifesteront leur intérêt à y participer en adressant au Comité d'organisation une proposition de communication ne dépassant pas une page (500 signes maximum) à travers le formulaire indiqué ci-dessus, ainsi qu'une courte présentation biographique (200 signes maximum).

Les auteurs dont les projets d'intervention seront retenus recevront une notification à ce sujet **au plus tard le 21 juin 2022.**

La confirmation de la participation se fait par l'envoi du texte provisoire **au plus tard le 21 août 2022.**

Du **15 au 30 septembre 2022**, les auteurs qui auront envoyé des textes provisoires interagiront avec le Comité scientifique.

III. Format et présentation des textes

- Les communications doivent compter entre 25 et 30 pages maximum et être saisies dans le logiciel Word, en police *Times New Roman*, taille 12, à interligne 1,5 ;
- Les notes, réduites à l'essentiel, doivent être saisies en police *Times New Roman*, taille 10, à interligne 1,0, et figurer en bas de page et être numérotées en continu ;
- Les communications doivent être précédées d'un résumé d'une dizaine de lignes et de 3 à 7 mots-clés, en français et anglais ;
- Les titres des communications, en majuscule et centrés, doivent être suivis des noms des auteurs et de leurs titres et fonctions ;
- Les communications doivent être originales, non publiées auparavant ou en cours de publication.

Après recyclage des textes par le Comité scientifique, un manuscrit de l'ensemble des communications retenues sera soumis sous presse.

IV. Organisation du colloque

1. Coordination

- M. Jean-Marie Kayembe Ntumba, *Recteur de l'Université de Kinshasa*
- M. Antoine Tshimpi Wola Yaba, *Secrétaire général à la recherche de l'Université de Kinshasa*

- M. Ivon Mingashang, *Professeur à la faculté de droit de l'Université de Kinshasa*
- M. Jean-Paul Segihobe Bigira, *Professeur à la faculté de droit de l'Université de Kinshasa*
- Mme Nadège Ngombe Kabamba, *Professeure et Directrice de Cabinet du Recteur de l'Université de Kinshasa*
- M. Gaby Kambamba, *Professeur à la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Kinshasa*
- M. Germain Kuna Maba Mambuku, *Professeur à la faculté des sciences sociales, politiques et administratives de l'Université de Kinshasa*

2. Comité scientifique

- M. Auguste Mampuya Kanunk'a Tshiabo, *Professeur à la faculté de droit de l'Université de Kinshasa*
- M. Grégoire Bakandeja wa Mpungu, *Doyen honoraire et Professeur à la faculté de droit de l'Université de Kinshasa*
- Mme Nicole Ntumba Bwatshia, *Professeure à la faculté de droit de l'Université de Kinshasa*
- M. Pierre Lohohola Osomba, *professeur à l'université de Kinshasa*
- M. Vicky Elongo, *professeur à l'université de Kinshasa*
- M. Sam Yakusu Y., *professeur à l'université de Kinshasa*
- Mme Anne-Marie Nsaka Kabunda, *professeur à l'université de Kinshasa*
- M. Sylvain Lumu Mbaya, *Chef de travaux et Secrétaire charge de l'enseignement au Département de droit international public et relations internationales de la faculté de droit de l'Université de Kinshasa*
- M. Freddy Mulumba Kabuayi, *Journaliste et directeur du Magazine Renaissance africaine*

3. Comité technique

- M. Jean-Paul Mwanza Kambongo, *assistant à l'université de Kinshasa*
- M. Japhet Tekila Kasongo, *avocat au barreau de Kinshasa/Gombe*
- M. Glodie Kinsemi Malambu, *assistant au Centre de recherche en sciences humaines*

- Mme Cynthia Lango Yangbeto, *assistante au Centre de recherche en sciences humaines*
- Mme Merveille Mingashang Blandine, *assistante au Centre de recherche en sciences humaines*
- Mme Grâce Ngoy Ilunga, *assistante au Centre de recherche en sciences humaines*

4. Pour tout contact :

- Courriel : colloqueetiennetshisekedi@gmail.com
- Tél. : + 243 81 42 07 551

Fait à Kinshasa, le 30 avril 2022

La Coordination